

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Haute-Garonne**EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA

NOMBRES DE MEMBRES						
En exercice	Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
9	7	7	13/06/2019	13/06/2019		
L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit juin à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTINAZZO, Maire.				VOTES		
				Pour	Contre	Abstention
				7	0	0

**Présents** : Serge ROUQUET, Juan ARRIBAS, Rosemary GUILLEMOT, Christophe BASCOUL, Fabienne RAMOND, Éric ESCAICH

**Absents excusés** : Laurence RIVIERE, Christian LAGENTE (procuration à Raymond MARTINAZZO)

**Secrétaire de séance** : Rosemary GUILLEMOT

## ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'attribuer le montant des subventions pour le fonctionnement des associations de Saint Julia.

Il propose les attributions suivantes pour l'année 2019 :

ACCA	150€	
Patrigraphia	150€	
Les Capounets		3 200€
CCAS	2 100€	
Autres		100€

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Monsieur Escaich ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver à l'unanimité la proposition de monsieur le maire
- autorise monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,